

LE GRAND HÉRON

Vol. 23 Numéro 2

Avril 2019

LE JOURNAL DE DUPARQUET



Horaire du bureau de la ville

Directeur, Directrice adjointe,
819-948-2266-ext 221
Du lundi au jeudi : 8h à 12h, 13h à 16h

Inspecteur municipal
Prenez un rendez-vous au 819-948-2266

Assemblée municipale
1^{er} mardi du mois

Agente communautaire :
819-948-2266-ext 223
Du lundi au jeudi : 8h à 12h, 13h à 16h30

Bac de recyclage de peinture :
Garage municipal

SOMMAIRE

<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 2</i>
<i>LETTRE / FERMIÈRES</i>	<i>PAGE 3</i>
<i>CHRONIQUE VERTE</i>	<i>PAGE 4</i>
<i>MUNICIPALE / ENCOMBRANTS</i>	<i>PAGE 5</i>
<i>DON DE VÊTEMENTS / PENSÉE</i>	<i>PAGE 6</i>
<i>INFOS À LA POPULATION</i>	<i>PAGE 7</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 8</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>PLEIN-AIR</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>FAMILLE / CAMP DE JOUR</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>LOISIRS</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>RECETTES / SOLUTION JEU</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>PUBLICITÉS</i>	<i>PAGE 15</i>
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>



CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



VOTRE CAISSE
VOUS INFORME

Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES



MON BUDGET

L'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, disponible dans AccèsD Internet et sur les services mobiles Desjardins, vous permet d'avoir un portrait clair de vos revenus et de vos dépenses de tous les jours.

Il vous aide également à définir des objectifs budgétaires réalistes de manière simple, rapide et sécuritaire. De plus, si vous avez un projet en tête, **Mon budget** vous permet de créer des projets et d'épargner en vue de la réalisation de ceux-ci.

desjardins.com/particuliers/avantages-membre/outils-applications-pratiques/index.jsp

ACHAT D'UNE MAISON

Vous comptez emménager bientôt dans votre premier chez-vous bien à vous ou encore, faire l'acquisition d'une nouvelle maison ? À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest sachez qu'en plus de **vous aider à choisir le prêt hypothécaire** convenant le mieux à vos besoins et votre situation, votre conseiller Desjardins agira dans votre intérêt et vous accompagnera judicieusement tout au long du processus d'acquisition de votre résidence.

PROJET RÉNOVATION

Vous songez plutôt à rénover votre maison? Votre conseiller pourra déterminer avec vous le montant que vous pourrez emprunter et il est là également pour vous faire profiter des nombreux avantages exclusifs aux membres Desjardins.

Alors, n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec votre conseiller Desjardins dès aujourd'hui!

ASSURANCE HABITATION

Protection tous risques pour votre chez-vous!

Parce que les petits imprévus font partie de la vie, Desjardins Assurances pense à tout et vous offre la protection « tous risques ». Ainsi, vous êtes protégé contre la majorité des événements accidentels tels qu'un dégât de peinture endommageant votre plancher.

Demandez une soumission dès maintenant au 1 888 ASSURANCE

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest



LETTRE AUX LECTEURS



Véronique Drouin

Ahhhh, le printemps! La saison des journées qui allongent, des bancs de neige qui rétrécissent, des feuilles qui sortent et du gazon qui verdit... Bien que je sois une adepte de toutes les saisons, on doit avouer que l'hiver cette année a été plutôt difficile et nous a semblé vouloir durer éternellement! Mais il est maintenant temps de tourner la page et de passer à autre chose; on prépare le jardin et on sort les meubles de patio, on échange les bottes d'hiver et les tuques pour les sandales et les casquettes et on remplace la souffleuse par la tondeuse à gazon. On dirait que les gens sont soudainement un peu plus souriants et énergiques; un peu à l'image des ours, il semble qu'au printemps on sort de nos tanières et de notre hibernation pour aller se faire doré au soleil.



Et comme le printemps est la saison du renouveau, l'équipe du journal a décidé d'ajouter quelques nouveautés en cette édition d'avril. Vous y trouverez désormais un petit coin détente avec des jeux, des recettes de grand-mère (ou de grand-père, nous sommes inclusifs au Grand Héron!), ainsi qu'une chronique sur le plein air. J'espère que cette nouvelle édition vous plaira! N'oubliez pas que vous pouvez nous contacter pour des sujets de chroniques, des petites annonces, des commentaires ou autres à l'adresse courriel suivante : journallegrandheron@gmail.com.

Au plaisir de vous lire à notre tour!



Nouveau logo du
Cercle des Fermières
du Québec
Édition 2019

Cercle des Fermières de Duparquet

Bien que le temps passe, nos fidèles membres du cercle sont toujours très actives et enthousiastes.

Elles se font un honneur de garder le cercle intéressant en s'activant au métier, au tricot, à la broderie et j'en passe.

Chaque fois qu'elles en ont l'occasion, elles sont fières de partager la passion de leur art et de leur patrimoine avec la population en général.

Afin d'assurer le maintien des meilleures traditions, j'organise des réunions mensuelles avec les membres pour échanger sur divers points de vue et différents projets.

De temps à autre, se joignent au cercle de nouvelles recrues qui viennent combler et maintenir un certain nombre de membres, ce qui contribue à sa longévité.

Les intéressées qui veulent en savoir plus peuvent assister à nos rencontres qui se déroulent une fois par mois, au local de l'âge d'Or; il nous fera alors plaisir de vous y accueillir en tant que membres amis de notre cercle. Il suffit simplement de communiquer avec moi et je vous informerai de la date de la prochaine réunion. Bienvenue à toutes.

Mme Cécile Boucher
Présidente, Tél : 819 948-2282



Chronique mensuelle publiée sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest : mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE



LE RÉEMPLOI DE VOS GROS OBJETS

Vous avez des gros objets et vous souhaitez vous en départir? Alors posez-vous la question suivante : ces objets sont-ils encore fonctionnels et pourraient-ils être utiles à quelqu'un d'autre?

Si la réponse est **oui**, sachez que bon nombre d'organismes du territoire acceptent vos gros objets réutilisables et leur offrent une seconde vie.

OÙ DÉPOSER MES GROS OBJETS FONCTIONNELS ?

Voici quelques organismes et des exemples de catégories de gros objets qu'ils acceptent:

Ressourcerie Le Filon vert

Accessoires de maison
Appareils électriques de maison
Articles pour bébé/jouets
Articles de sport
Bicyclettes
Électroménagers
Matériel électronique
Meubles
Moteurs électriques
Téléviseurs

Friperie Au coin de l'entraide

Accessoires de maison
Appareils électriques de maison
Articles pour bébé/jouets
Articles de sport

Atelier boutique VROOM Carrefour jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest

Articles de sport
Bicyclettes

Maison des familles d'Abitibi-Ouest

Articles pour bébé/jouets

Certains comptoirs familiaux

peuvent également accepter de gros objets fonctionnels.

Il est cependant **important** de vous informer auprès d'eux avant de leur apporter vos objets.



CONNAISSEZ-VOUS L'APPLICATION « ÇA VA OÙ ? »

Lancée par Recyc-Québec, cette application mobile est disponible gratuitement sur Google Play et App Store.

En quelques clics seulement, vous saurez où et comment vous départir de plus de 1000 produits selon votre municipalité.

Rien de plus facile :

- Inscrivez le nom de votre municipalité;
- Identifiez le produit dont vous voulez vous départir.

Voilà ! Une ou des options s'affichent.

Une version web est également disponible au : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou.

Source : Répertoire des récupérateurs, MRCAO
<https://www.mrcao.qc.ca/documents/pages/repertoire-des-recuperateurs1.pdf>

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca



SCÈNE MUNICIPALE



J'aimerais souhaiter la bienvenue à Mme Chantale Poirier au sein de notre équipe.

L'embauche de Mme Poirier, comme Directrice Générale, s'est effectuée lors de l'assemblée mensuelle du 02 avril dernier.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, dame nature a été un peu trop généreuse dans ses précipitations cet hiver, ce qui a causé beaucoup de difficultés à tous nos déneigeurs. Malgré tout, ils se sont bien tirés d'affaire et ceux-ci nous ont donné un très bon service. Merci Messieurs.

Il nous reste à espérer que toute cette neige ne fondera pas trop vite, pour ne pas créer d'inondation, ce qui serait très désagréable. (Crue printanière).

Prenez note que la cueillette des encombrants 2019 se fera le lundi 27 mai 2019 à compter de 6 h00 AM.

En terminant, je désire souhaiter à tous un printemps formidable.

Gilbert Rivard,
Maire.

1^{ère} collecte des encombrants 2019

Les encombrants se définissent comme étant de gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.

Date de la collecte des encombrants

Lundi le 27 mai 2019

Vous devrez aller porter vos encombrants au **Garage Municipal à compter de 6 heures AM.**

Matières refusées lors de la collecte

- ✓ Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- ✓ Pneus non démontés de la jante;
- ✓ Pneus d'un diamètre plus grand que 48 pouces;
- ✓ Animaux morts;
- ✓ Armes à feu et munitions;
- ✓ Plastique d'ensilage;
- ✓ Résidus domestiques dangereux;
- ✓ Matériel électronique (par exemple : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo);
- ✓ Autres : _____

Ces matières doivent être apportées à l'**Écocentre** situé au 15, boul. Industriel, La Sarre



DON DE VÊTEMENTS



Avec le printemps qui se pointe, nous avons tous envie de faire un peu de ménage dans nos vêtements. Et quelle merveilleuse idée de redonner au suivant en allant déposer les vêtements qui ne nous conviennent plus dans le bac de récupération de vêtements, situé près du centre communautaire.

Cependant, il vous faut les mettre dans un sac de plastique fermé au préalable, parce que tous les vêtements qui y sont déposés sans sac, sont malheureusement jetés à la poubelle.

Merci de faire ce petit geste pour les gens dans le besoin et pour notre planète.

Thérèse Langlois
Agente Communautaire
ac.duparquet@mrcao.qc.ca
819-948-2266 poste 223





INFOS À LA POPULATION



Attention Attention

La Fondation Canadienne du rein lance sa campagne annuelle de financement le 1^{er} Avril prochain sous la présidence de monsieur Samuel Doré.

Durant tout le mois d'avril les bénévoles feront du porte à porte pour recueillir vos dons. Vous pouvez aussi faire parvenir vos dons à l'adresse suivante :



La Fondation canadienne du rein
Case postale 33
La Sarre (Québec) J9Z 2X4

Merci à l'avance de votre généreuse contribution.

G	S	E	T	T	E	L	U	O	B	C	I	T
A	L	D	E	U	D	N	O	F	R	E	T	E
L	N	A	B	I	S	Q	U	E	E	D	O	V
A	I	L	C	S	S	I	M	B	N	A	R	I
N	R	L	L	E	L	E	A	B	O	N	S	C
T	A	I	S	I	H	C	A	H	T	N	U	U
I	V	R	E	E	R	U	P	I	O	O	O	T
N	A	G	E	D	A	D	N	A	R	B	C	U
E	N	L	E	G	A	T	O	P	I	R	S	O
S	E	L	L	E	N	E	U	Q	M	A	U	G
G	E	T	U	O	R	C	U	O	H	C	O	A
A	E	E	S	S	A	C	I	R	F	O	C	R

- CARBONNADE
 - CHOUCROUTE
 - QUENELLES
 - GALANTINE
 - BOULETTES
 - FRICASSEE
 - BRANDADE
 - GRILLADE
 - COUSCOUS
 - MIROTON
 - NAVARIN
 - POTAGE
 - FONDUE
 - BISQUE
 - HACHIS
 - RAGOUT
 - GELEE
 - GLACE
- CREME
 - PUREE
 - CIVET
 - ROTI

Solution page 14





IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain

Le « roaster » (partie 2)



Finalement, il avait aussi été décidé que le « roaster » ou usine de grillage et sa cheminée seraient bel et bien construits à Duparquet. À partir de 1933, les dirigeants de la mine Beattie avaient sérieusement considéré la possibilité de le construire plutôt dans les brulés sablonneux et incultes du canton Destor, entre le coin « Marouf » (jonction des routes 101 et 393) et Ste-Rose de Poularies. On voulait ainsi éviter les risques de contamination autour de la ville de Duparquet et les dommages à la végétation environnante. Il semble que l'amélioration des procédés métallurgiques pouvait alors faire en sorte que ces dangers n'étaient plus assez importants pour justifier cet éloignement de l'usine des zones habitées.

Au début, le projet de construction d'un « roaster » par la mine Beattie avait eu une grande opposition provenant de la région montréalaise. Toutes sortes de rumeurs circulèrent, suite à la parution d'un article dans un journal de la métropole, en date du 22 mai 1932 et intitulé : « Vol gigantesque qui se prépare, M. Taschereau connaît-il ceux qui se préparent à voler la province? ». Les auteurs de cet article prétendaient que la Beattie Gold Mines voulait demander au gouvernement provincial de soustraire à la colonisation un immense territoire qui comprenait non seulement la totalité des cantons Hébécourt et Duparquet, mais aussi ceux de Monbray et de Duprat au sud, ainsi que ceux de Roquemaure et Palmarolle au nord, en plus de ceux de Poularies, Destor et Dufresnoy à l'est. Tout ceci semble-t-il dans le but de ne pas avoir à prendre les moyens pratiques pour éliminer les gaz sulfureux et les déchets reliés à la séparation de l'arsenic du minerai aurifère et de rejeter le tout dans la nature sans aucun traitement. Évidemment, cet article était exagéré, et le ministre de la voirie et des mines d'alors M. J-E Perrault dut intervenir afin de nier les accusations portées contre son département.

Une élévation naturelle sur un cap rocheux, juste à côté de l'usine de flottation et des bassins de l'usine de cyanuration de la mine Beattie, a été finalement choisie comme site, ce qui permettait l'alimentation de la nouvelle usine à partir du moulin déjà en place par un convoyeur. La compagnie « Canadian Vickers » obtint le contrat de construction de l'imposant bâtiment à structure d'acier qui mesure 80 pieds dans sa partie la moins large et 100 pieds dans sa partie la plus large. Le tout comporte 9 étages qui totalisent 100 pieds de hauteur et le tout surmonté d'un système de ventilation.

La cheminée, quant à elle, a été érigée par la compagnie « Canadian Custodis Chimney Co », entreprise spécialisée dans ce type de construction en hauteur. Cette cheminée en ciment renforcé, doublée de briques et étant de forme conique, atteint une hauteur totale de 400 pieds. Son diamètre intérieur est de 18 pieds et demi à sa base et de 7 pieds à son sommet. Une plate-forme et deux petites cabanes, à la mi-hauteur, ont déjà servi de tour de guet pour les garde-feux.

Les travaux de construction commencèrent au printemps de 1937 et progressèrent assez rapidement. Le 15 juin, la construction du bâtiment du « roaster » était rendue au deuxième étage, et la cheminée atteignait déjà 40 pieds de hauteur. Mais le principal défi était non pas la construction des infrastructures elles-mêmes, mais plutôt celle d'avoir les bonnes installations et l'équipement permettant de séparer de la façon la plus efficace et la plus économique possible les minerais d'or de l'arsenic. Parmi les technologies disponibles à l'époque, on choisit celle des rôtissoires à foyer multiple (multiple-hearths roasters) de type « Wedge ». Trois rôtissoires de 25 pieds de diamètre et de 45 pieds de haut furent installées, chacune comprenant 13 foyers, et munies d'une isolation spéciale avant-gardiste et différentes de celles qui se faisaient à l'époque. Ces fours ultramodernes permettaient de chauffer le minerai de concentré à des températures atteignant plus de 1300 degrés Fahrenheit. Les trois fours ne furent pas construits exactement de la même façon, car isolés avec différents types de briques réfractaires. Sur l'un des trois, une isolation de type « Therm-O-Flake » fut utilisée entre la paroi de la coquille et la brique, tandis que les deux autres furent plutôt constitués de « Silocel ». Le « Therm-O-Flake » est un isolant spécial très résistant pouvant supporter des températures de l'ordre de 1800 degrés Fahrenheit. Il a été par la suite couramment utilisé dans l'industrie aéronautique. Le « Silocel » a des propriétés légèrement différentes mais est tout aussi résistant aux variations de température. Les rôtissoires furent utilisées toutes les trois durant les 18 premiers mois d'opération du « roaster »; par la suite, seulement deux furent en service et suffirent à traiter chacune une moyenne de 114,25 tonnes de concentré de minerai d'or par jour.

La construction des rôtissoires ou « roaster » était non seulement révolutionnaire pour l'époque, elles étaient aussi conçues et réalisées pour être très robustes et fiables. C'est ce qui explique qu'elles aient pu servir durant tant d'années. Elles pourraient probablement être utilisées encore aujourd'hui avec succès si on avait maintenu l'entretien adéquat. La surface des foyers totalise 4500 pieds carrés pour chaque rôtissoire. Un système de convoyeur à vitesse et profondeur variable, d'une capacité de 250 tonnes, alimente en concentré de minerais chaque « roaster » par des ouvertures jumelées de 42 pouces de largeur.



IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)

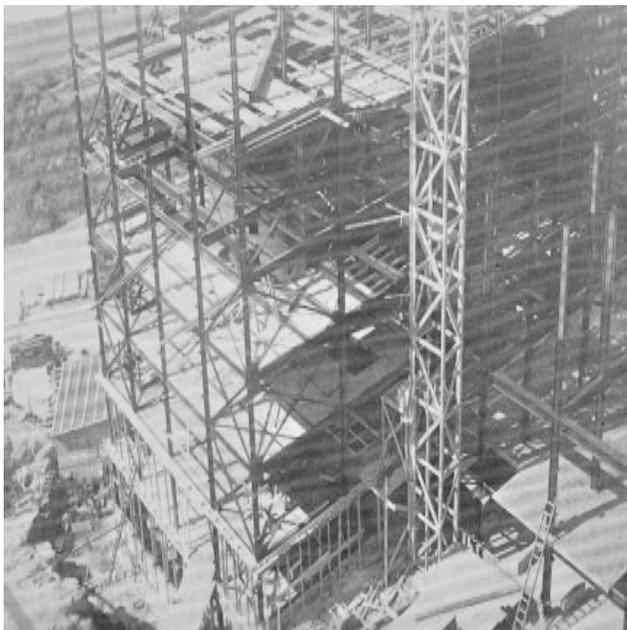


Chaque rôtissoire comprend un système sophistiqué d'évacuation des gaz et de collecteurs de poussière à segments multiples briqueté. Le tout est ensuite dirigé vers une chambre d'humidification et ensuite vers un système de « Cottrell » chaud et froid. Souvent appelé communément « coquerelles » par les employés de moulin, Le système « Cottrell » ou « filtre électrostatique » du nom de son inventeur l'électro-chimiste américain Frédéric Cottrell (1877-1948), est un procédé employé pour séparer les particules solides (comme la poussière et la fumée), d'un gaz, le tout en envoyant un courant continu à haute tension dans des plaques métalliques. Cette opération permet de filtrer les gaz avant qu'ils ne soient évacués par la cheminée, les débarrassant ainsi de 90% à 98% des particules d'arsenic qu'ils contiennent. Les systèmes de Cottrell sont encore couramment utilisés aujourd'hui, notamment à la fonderie Horne de la compagnie Glencore à Rouyn-Noranda.

En octobre 1937, l'usine de Duparquet était pratiquement complétée, mais il restait à faire le rodage et les ajustements nécessaires au bon fonctionnement des opérations de séparation d'or et d'arsenic. On y parvint de façon relativement efficace, mais il restait beaucoup d'amélioration à faire. En 1940, la compagnie minière engagea un brillant chimiste, M. Frederic R. Archibald, pour élaborer la bonne recette convenant au traitement de séparation d'arsenic du minerai d'or réfractaire typique du sous sol de Duparquet. M. Archibald (1905-1994) avait déjà travaillé à partir de 1934 avec le professeur MacKay à l'université Queen's, en ce qui a trait au traitement de minerais d'arsenic. M. Archibald travailla quelques années pour la Beattie. Après de très nombreuses expérimentations, en faisant entre autre varier les cycles de températures et de temps d'exposition, en plus d'autres paramètres complexes lors du traitement du concentré de minerai, il parvint enfin à trouver la recette la plus avantageuse et la plus économique pour la mine de Duparquet.

Le 30 septembre 1941, ce procédé de traitement de minerais à l'arsenic fut même breveté par la Beattie Gold Mines LTD sous le numéro « US Patent 2257710 A ». Une fois au point, ce procédé revenait à un coût d'opération d'une moyenne de 1,08\$ la tonne de concentré sec, soit 0,50\$ pour la main-d'œuvre, 0,20\$ pour l'approvisionnement, 0,19\$ en alimentation énergétique et 0,19\$ également en frais généraux. Ce qui rentabilisait grandement les opérations en comparant au temps où la mine devait envoyer son concentré à Tacoma dans l'État de Washington.

M. Archibald a ensuite travaillé pour la compagnie Falconbridge à Sudbury (Ont) où il inventa un procédé révolutionnaire pour le traitement de concentré de nickel. Il fut intronisé au temple de la renommée du secteur minier en 1994 pour toutes ses réalisations.



Photos de la construction de la cheminée et du roaster en 1937, tirées du calendrier du cinquantenaire de Duparquet en 1983.
Suite dans le prochain Grand Héron



PLEIN-AIR



De nos jours, on doit avouer qu'on passe beaucoup plus de temps le nez rivé sur nos écrans que dehors! Les nouvelles statistiques sont claires : plus de la moitié de la population québécoise ne bouge pas suffisamment. C'est pourquoi, il nous faut trouver des activités simples et agréables pour débiter. Je vous propose, pour ma première chronique, un sport qui nécessite très peu d'équipement et qui est à la portée de presque tous : la randonnée pédestre! Il s'agit d'un sport que j'affectionne particulièrement, car en Abitibi, la forêt est toujours tout près de nous; on peut s'y aventurer pendant quelques minutes ou plusieurs heures, selon le temps dont nous disposons et selon les conditions météo.



Il y a plusieurs avantages à ce sport. Déjà, je vous ai mentionné qu'il nécessite très peu d'équipement; il ne faut que des chaussures confortables et des vêtements adaptés à la saison et aux conditions. C'est aussi un sport qui est à la portée de pratiquement tout le monde ; vous n'avez qu'à choisir le type de sentier en fonction de votre niveau de forme physique et le tour est joué! Nous avons, à Duparquet et aux environs, plusieurs sentiers en forêt qui ne présentent pas un grand dénivelé et qui ne sont pas très longs : parfait pour débiter! Le contact avec la nature et le fait que la randonnée se pratique en toute saison ne font qu'ajouter aux nombreux aspects forts agréables de ce sport. Vous trouvez que

vous êtes un peu trop en forme pour gambader gentiment dans les sentiers? Ajoutez un peu de piquant en pratiquant le « trail », qui consiste à jogger/courir en forêt. Ce sport nécessite un bon équilibre, des réflexes aiguisés et un bon entraînement musculaire; mais il vous apportera son lot d'adrénaline, c'est garanti!

Autre chose à savoir lorsque l'on souhaite pratiquer la randonnée pédestre : il existe un code d'éthique du randonneur. Il ne s'agit pas de faire la morale à quiconque, mais simplement de s'assurer que la pratique du sport reste agréable pour tous!

- Assurez-vous de ne pas laisser de traces dans la forêt autres que celles de vos pas. Récupérez vos emballages et vos déchets et ne les laissez pas en forêt.
- Assurez-vous d'emporter de l'eau et de la nourriture en quantité suffisante. Prévoir un extra d'environ 30% sur les réserves lors de grandes randonnées, en cas de blessure ou si on s'égare.
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages; ceux-ci sont autonomes et n'ont pas besoin de nous pour manger. Vous risquez plus de leur nuire que de les aider!
- Ne pas tracer de nouveaux sentiers dans des endroits balisés. Les nouveaux sentiers non balisés peuvent induire en erreur et égarer des personnes moins habituées au secteur.
- Toujours valider la durée, le niveau de difficulté et les conditions météo actuelles avant de partir. Toujours avoir une copie de la carte des sentiers sur son cellulaire, en cas de besoin.
- Avisez un proche de votre itinéraire prévu lors de votre départ et de l'heure approximative de votre retour. En cas de besoin, vous serez content d'avoir fourni ces simples informations.



Voici quelques endroits où l'on peut pratiquer ce sport en région : collines Kékéko, parc national Aiguebelle, collines d'Alembert, Club Skinoramik, forêt éducative Duparquet et bien d'autres! N'hésitez pas à partager vos endroits favoris avec vos proches; peut-être trouverez-vous de nouveaux partenaires de randonnée!

Par Véronique Drouin



Soin de soi

Ok...vous allez me dire que ce n'est pas toujours facile d'avoir le temps de s'occuper de soi avec un ou même plusieurs enfants .Et sincèrement, je ne peux que vous donner raison...Souvent on hésite entre aller dormir ou simplement aller prendre un bon bain. Et la plupart du temps, c'est le dodo qui gagne.

Eh bien la semaine dernière, j'ai fait une expérience géniale, à la place d'écouter mes yeux cernés, mes bâillements continuels, ma fatigue chronique et mon manque de motivation perpétuel, je me suis levée un peu plus tôt et j'ai pris une longue douche! Pas une petite douche rapide, non! (parce que Ben oui, croyez- le ou non, j'me lave tous les jours quand même; mais je le fais en vitesse) J'ai même eu le temps de sécher mes cheveux et de les lisser ! C'est bien la première fois depuis ma petite dernière que j'ai le loisir de m'occuper de moi au point de prendre un café dans mon salon, seule et sans pleur.

Et je peux vous dire que je me suis sentie encore plus reposée que si j'avais pris ce temps- là pour dormir. J'en ai apprécié chaque seconde! Même ma journée m'a semblé moins stressante et pourtant elle était exactement comme toutes les autres... Ce qui veut dire complètement dingue!

Le poids sur mes épaules avait disparu, et ça m'a fait un bien fou! Donc les mamans/papas, même si c'est pour un simple souper en amoureux, une marche pour prendre l'air, un bon bain moussant, peu importe, prenez le temps de vous occuper de vous un peu... La famille, c'est merveilleux, mais j'ai compris que négliger ses besoins pour satisfaire ceux des autres ne fait pas de nous de meilleurs parents... C'est même tout le contraire!

CAMP DE JOUR 2019



Suite au questionnaire de la population au sujet de l'acceptation des maternelles 4 ans au camp de jour d'été.

Le conseil d'administration de Ville de Duparquet a statué sur ce point lors de l'assemblée du 2 avril 2019.

Il a été décidé d'aller selon la loi; puisque l'inscription à la maternelle 4 ans n'est pas encore obligatoire, nous n'offrirons pas ce service à la population pour la saison estivale 2019.



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Le bureau de la paroisse est ouvert le mercredi de 13h30 à 15h00.

Horaire des messes et célébrations

21 avril	11h00	<i>Messe de Pâques</i>	12 mai	11h00	Célébration de la Parole
28 avril	11h00	Célébration de la Parole	19 mai	11h00	Messe
05 mai	11h00	Messe	26 mai	11h00	Célébration de la Parole



Célébrations de la semaine Sainte :

Messe chrismale aura lieu à 14h00 le 16 avril 2019 à la Cathédrale d'Amos.

Jeudi Saint 18 avril: La Sarre et Palmarolle à 19h00

Vendredi Saint 19 avril: La Sarre 15h00, Palmarolle et Ste-Germaine 19h00

Samedi Saint 20 avril: La Sarre 20h00



Brunch

Le brunch de la Fête des mères au profit de la Fabrique aura lieu dimanche le 12 mai 2019 au sous-sol de l'église de 10h30 à 13h00.

Il y aura bénédiction des motos le 2 juin 2019 à 11h00 à Rapide Danseur.

Un brunch sera servi au sous-sol de l'église.

Décès

Sont décédés :

Le 27 janvier 2019, à l'âge de 71 ans, monsieur Ronald Létourneau de notre paroisse, il laisse dans le deuil son épouse madame Carole Saulnier et ses enfants Josée (Martin Du-bois) Stéphane (Caroline Hince) et Karine (David Plante)

Le 8 février 2019, à l'âge de 76 ans, monsieur Jean (Johnny) Noël de Granby, autrefois de Duparquet.

Le 14 février 2019, à l'âge de 87 ans, monsieur André Provencher domicilié à La Sarre. Il était anciennement de Ra-pide-Danseur.

Le 19 février 2019, à l'âge de 68 ans, monsieur Robert Noël domicilié à La Sarre. Il était anciennement de Du-parquet.

Le 25 février 2019, à l'âge de 87 ans, madame Lucienne Turcotte Mercier de Macamic, autrefois de Rapide Danseur.

Le 27 mars 2019, à l'âge de 78 ans, monsieur Gaston Gibouleau domicilié à Val D'Or, il était le frère de Claude (Émé Fournier) et Michel Gibouleau (Diane Lebel) de notre paroisse.



Nos sympathies à toutes les personnes touchées par ces décès.



LOISIRS



Atelier de fabrication de baume à lèvres

Ouvert à tous **Gratuit**

Dimanche, le 28 avril 2019 au centre des Loisirs de Duparquet.

Inscription obligatoire avant le 25 avril 2019 via Facebook ou au 819.948.2266.

L'heure de l'atelier vous sera donnée par la suite car l'activité sera sous forme de petit groupe !

Enfants en bas de 12 ans, la présence d'un parent est obligatoire !

Voilà l'occasion d'en apprendre davantage sur les différentes façons de prendre soin de nous et de notre planète !



N'oubliez pas de vous abonner à la page des Loisirs pour connaître toutes les activités !

"Les Loisirs de Duparquet "

Un groupe de Maison des Jeunes le lundi soir (12-17 ans)

Un groupe de Québec en Forme le mardi soir (5-11 ans)

Des activités thématiques à chaque mois.

TROC VERDURE

Tu as envie d'échanger des fleurs, des plantes, des semis pour le jardin.

Viens au Centre des Loisirs samedi le 25 mai de 13h00 à 16h00.



Le comité des Loisirs est à l'organisation de la St-Jean et nous avons besoin de vous !

Nous aimerions connaître votre avis afin de ramener votre tradition préférée !

Une boîte réponse est installée au Croque-livre à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Merci de votre intérêt.

Encerclez l'activité que vous aimeriez revoir dans la programmation de la Fête Nationale.

Concours de boîtes à savon

Parade de voitures

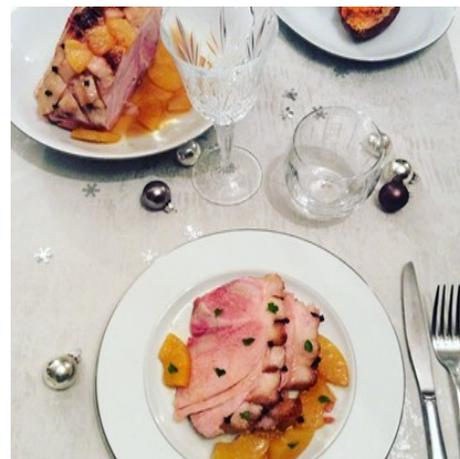
Parades médiévales

Autres:

Jambon à l'ananas et érable, (souper de Pâques)

1 jambon dans la fesse pré cuit (environ 4 lbs.)
6 à 8 tranches d'ananas (selon grosseur du jambon)
clous de girofle entiers
1 c. thé de muscade
1/2 tasse de cassonade
1/2 tasse de sirop d'érable
1 à 2 c. soupe de fécule de maïs
2 c. soupe d'eau froide

Dégraissier le jambon si nécessaire, le mettre dans un plat allant au four (cocotte).



Placer les rondelles d'ananas sur le dessus et les côtés du jambon et les fixer avec des clous de girofle.

Mélanger la cassonade avec la muscade et parsemer sur le jambon.

Verser le sirop d'érable sur le jambon.

Faire cuire à 350', 40 à 50 minutes selon la grosseur du jambon.

Arroser avec le liquide de cuisson.

Retirer le jambon du four et le placer sur un plat de service chaud.

Mélanger l'eau et la fécule, verser dans le liquide de cuisson du jambon et cuire en remuant jusqu'à épaississement. Et voilà, c'est prêt à servir!

Bon appétit et JOYEUSES PÂQUES!

Thérèse Langlois

Solution mot mystère de la page 7:

Bouillabaisse

Photo de la page couverture

<http://www.hww.ca/fr/faune/oiseaux/le-grand-heron.html>

Photo de Steve Rossi

Le Comité du journal

Véronique Drouin (coordination, rédaction) 819 212-2488

Linda Rivard (mise en page)

Thérèse Langlois (assemblage) 819 948-2266 #223

Michel Barrette (correction)

Pour nous joindre :

Journallegrandheron@gmail.com

Ou Véronique Drouin

Internet:

www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf

duparquet.ao.ca



PATRICK DESCARREAUX
Arpenteur-Géomètre inc.

Patrick Descarreaux
Arpenteur-géomètre
Arpenteur des Terres du Canada

Guy-Olivier Madore
Arpenteur-géomètre

Marie-Catherine Brochu
Arpenteure-géomètre

- * Certificats de localisation et de piquetage
- * Arpentage légal et de construction
- * Arpentage pour baux miniers
- * Levé et implantation GPS
- * Cadastre
- * Plans topographiques
- * Calculs de volumes

367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155
Courriel: patrick.descarreaux@descarreaux.com



Ville de
Duparquet

Nous sommes à la recherche d'une ou deux personnes désireuses de s'impliquer dans la communauté afin de siéger sur le comité d'urbanisme de la ville de Duparquet.

Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer avec :

Mme Chantale Poirier
Directrice Générale
Tel : 819- 948- 2266 poste221

**Jean-François Rondeau,
Bruno Sévigny et
Stéphanie Galarneau**
PHARMACIENS-PROPRIÉTAIRES

84, 5E Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax : (819) 333-3534

Pharmacie Jean-Francois Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



Jean Coutu



Desjardins

Caisse de l'Abitibi-Ouest

Siège social

66, 5^e Avenue Est

La Sarre (Québec)

J9Z 1K9

Tél. : 819 333-5424

Votre caisse

fière partenaire des projets

à Duparquet



31, 5^e Avenue Est, La Sarre (Québec) J9Z 1K7

Agents autorisés CABLEVISION.

TEL : 819-333-6710



Michel Bisson

Président

Excavation

Broyeur sur excavatrice

Déneigement

Location d'équipements

Location de main-d'œuvre

Reconditionnement de machineries lourdes

Mécanique à forfait

9299-5885 QC INC

668, Chemin Massicotte

Duparquet, Québec

J0Z 1W0

mike_biss_@hotmail.com

Tél: 819 763-6790

GARAGE

MARTIN MACAMEAU

MÉCANIQUE GÉNÉRALE



Remorquage

24 heures

Vente de pièces de véhicules,
VTT et motoneiges.

Ouvert de 8h00 à 21h00

7/7 jours

8, rue Principale
Duparquet QC
J0Z 1W0

Téléphone : 819 948-2008
Résidence : 819 948-2591
Télécopieur : 819 948-2667